

PROTOCOLE SANITAIRE AVEC PASS SANITAIRE Championnat National de cross

Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales de mise en œuvre sanitaire sur un championnat de format national. Les organisateurs de nationaux devront spécifier les conditions locales relatives à leur préfecture et à leur mairie. Ce protocole peut potentiellement être une référence pour les comités et territoires qui devront le compléter.

Rappel des gestes barrières



Respecter une distance de 1 mètre



Port du masque OBLIGATOIRE



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Lavez-vous très régulièrement les mains

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique

Points spécifiques d'organisation :

Obligatoires :

- Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désignent les personnes habilitées à effectuer le contrôle du pass sanitaire.
- L'organisateur doit tenir un registre (liste des inscrits et responsables des AS, jurys, bénévoles...) des personnes présentes durant la compétition. Ce relevé permet, si le championnat a été fréquenté par une personne contaminée, de mettre en œuvre le « contact tracing ».
- Les spectateurs devront compléter ce registre. Chacun devra remplir une fiche de renseignement (Nom, Prénom, téléphone et email).
- Licence encadrement avec photo pour l'ensemble des membres du jury et des membres du Comité organisateur.
- Désinfection (désinfectant virucide) régulière des espaces utilisés intérieurs.
- Mise en place de circuits à sens unique en vue d'éviter les trafics non maîtrisés.
- Les bouteilles d'eau et gourdes devront porter une étiquette au nom de l'athlète.
- Prévoir une zone consigne sacs et/ou zones réservées pour les délégations.
- Éviter l'affichage des résultats sur le site de l'arrivée et privilégier les résultats en ligne.
- Lors de la remise des récompenses la distance de 1m entre concurrents d'AS différentes devra être respectée et chaque athlète récompensé prendra lui-même sa récompense sur le plateau.

Jauge d'accueil :

- La jauge d'accueil sera proposée par le Comité Organisateur et validée par la Municipalité ou la Préfecture du lieu de la compétition.

Quotas :

- Les Services Nationaux en collaboration avec la CTN pourraient adapter les quotas au regard de la jauge.

Adaptations réglementaires :

- Aucune.

Guide pour l'organisateur

- **Demande** d'autorisation / d'informations auprès de la préfecture/mairie.
- **Consultation** des conditions d'accès aux infrastructures à la mairie.
- **Identification** des personnes contrôlant le pass sanitaire.
- **Communication** avec les acteurs du championnat sur le respect des gestes barrières.
- **Faire signer une charte d'engagement** à l'attention des encadrants, afin de garantir la compréhension, l'acceptation et le respect, par lui et les élèves dont il a la charge, des mesures sanitaires mises en place.
- **Maintenir une attention particulière relative à l'évolution de la situation :**
 - **Réévaluation** hebdomadaire de la situation sanitaire.
 - **Se référer** aux derniers arrêtés préfectoraux et municipaux.

Protocole spécifique à l'activité

- La reconnaissance du parcours devra se faire dans le sens indiqué sur le plan.
- Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique de 1 mètre entre chaque individu le masque doit être porté.
- Zone d'échauffement matérialisée avec port du masque obligatoire.
- Zone départ : Les AS pourront être boxées dans la zone de départ. Le masque sera exigé jusqu'au moment du départ et devra être gardé sur soi pendant la course.
- Adaptation des parcours afin de les rendre plus fluides, sans points de blocage.
- Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol.
- Si possible agrandir la surface de la zone d'arrivée.
- Après son arrivée l'athlète devra récupérer dans la zone prévue à cet effet, en conservant une distanciation d'1m, et remettre son masque dès que possible et au plus tard à la sortie de cette zone (prévoir des masques pour les éventuelles pertes sur le parcours).
- Mise en place d'une équipe de personnes avec pinces afin de ramasser les masques perdus sur les parcours.

POINTS de VIGILANCE

- Les groupes (AS d'établissements) sont identifiés et ne se « brassent » pas avec les autres AS : gradins, tribunes
- Pour la restauration : fluidité des passages, port du masque, croisements à éviter,
- Sur place, les secours assureront la sécurité et tiendront à jour un registre d'intervention.